



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 1510
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1805 091

12 juillet 2018

OBJET : *Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) concernant les coûts d'envoi d'effectifs de la Sûreté du Québec à la Romaine et Unamen Shipu depuis 2013.*

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 4 mai 2018, visant à connaître les coûts annuels, depuis 2013, de chaque envoi d'effectifs policiers à la Romaine et Unamen Shipu (coûts de nolissement d'avion pour les détenus, temps supplémentaire, coûts d'hébergement, de nourriture et de déplacements par avion des policiers).

Le tableau suivant présente les données relatives aux exercices financiers 2013-2014 à 2016-2017:

Coûts de l'envoi d'effectifs policiers à la Romaine*				
Exercices 2013-2014 à 2016-2017				
Exercice financier	Nolissement d'avions	Temps supplémentaire policiers	Frais déplacement policiers	Hébergement (loyers) policiers
2013-2014	495 722 \$	837 925 \$	113 350 \$	38 248 \$
2014-2015	465 291 \$	749 834 \$	103 762 \$	38 248 \$
2015-2016	465 269 \$	1 003 812 \$	189 724 \$	38 248 \$
2016-2017	426 710 \$	989 826 \$	162 129 \$	38 248 \$

* La région de La Romaine comprend la réserve d'Innus d'Unamen Shipu

Source : Service du budget et de l'analyse financière
Mise à jour : 28 mai 2018

Nous portons à votre attention que les dépenses inscrites dans la deuxième colonne représentent celles encourues tant pour les policiers que pour les détenus, car nos bases de données ne nous permettent pas de les distinguer.

Notez également que les montants pour l'exercice 2017-2018 ne sont pas encore disponibles.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Esther Fernandez
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

